

Corrigé et barème – Homophones : ce/se, ces/ses, c'est/s'est/sait

Choisir entre ce, cet et se ; entre ces et ses ; entre c'est, s'est, sait et sais, grâce aux tests de remplacement

Durée : 50 min – Sans document – Sur 20 points · Français 6^e

Exercice 1 – Ce, cet ou se ? ★★

(4 pts)

- a) **se** : pronom personnel réfléchi du verbe pronominal *se cacher* (je me cache). (1)
- b) **Cet** : déterminant démonstratif, devant un nom masculin qui commence par une voyelle. (1)
- c) **ce** : pronom démonstratif, devant « que » (« la chose que tu dis »). (1)
- d) **Ce** : déterminant démonstratif, devant le nom « matin ». (1)

Repère — regarde le mot qui suit : un nom (ou un adjectif et un nom) appelle le déterminant *ce* ou *cet* ; un verbe pronominal appelle *se*, que tu vérifies avec « je me ».

Exercice 2 – Ces ou ses ? ★★

(4 pts)

- a) **ses** : *sa dent pointue* (les dents sont à lui). (1)
- b) **ces** : *cette chanson-là* (on montre). (1)
- c) **ses** : *sa jambe* (les jambes sont à elle). (1)
- d) **Ces** : *cet escalier-là* (on montre). (1)

Méthode — le singulier départage toujours : *ce, cet, cette* donnent *ces* ; *son, sa* donnent *ses*. Le petit mot - *là* après le nom signale le démonstratif.

Exercice 3 – C'est, s'est, sait ou sais ? ★★

(4 pts)

- a) **s'est** : passé composé du verbe pronominal *se blottir* (je me suis blotti). (1)
- b) **sais** : verbe savoir avec « je » (je savais). (1)
- c) **C'est** : « cela est à toi de jouer », « c'était à toi ». (1)
- d) **sait** : verbe savoir avec le sujet « personne » (personne ne savait). (1)

Ordre des tests — essaie d'abord l'imparfait (*savait, savais*), puis « je me suis », puis « cela est » : le premier test qui donne une phrase correcte indique la bonne forme.

Exercice 4 – Prouver l'orthographe par un test ★★★

(4 pts)

- a) « je **me** regarde » → **se** : pronom personnel réfléchi du verbe pronominal *se regarder*. (1)
- b) « **son** trésor » → **ses** : déterminant possessif (les trésors sont à lui). (1)
- c) « **cela est** une idée géniale » ou « **c'était** une idée géniale » → **c'est** : pronom démonstratif *c'* + verbe être. (1)
- d) « les bateaux **se sont** échoués » → **s'est** : passé composé du verbe pronominal *s'échouer*. (1)

Le point clé — un test ne se devine pas, il s'écrit : la phrase transformée doit rester correcte et garder son sens. Chaque homophone a son test : la personne pour *se*, le singulier pour *ces / ses*, l'imparfait ou *cela* pour *c'est*, le pluriel ou « je me suis » pour *s'est*.

Exercice 5 – Corriger un texte ★★★

(4 pts)

- a) « ce lève » → **se lève** : verbe pronominal *se lever* (je me lève). (1)
- b) « ces le jour » → **c'est le jour** : « cela est le jour », « c'était le jour ». (1)
- c) « Il sais » → **Il sait** : verbe savoir ; avec « il », on écrit -t (il savait). (1)
- d) « ses vieux albums-là » → **ces vieux albums-là** : « -là » montre les albums ; au singulier, *cet album-là*. (1)

Piège classique — dans un texte, vérifie aussi les formes justes sans les changer : *Ce dimanche* (devant un nom), *s'arrête* (je m'arrête), *s'est acheté* (je me suis acheté) et *Son ami* sont corrects.

Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).